

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : AMPOULE SCELLEMENT
Code produit : 340020, 340022, 340024, 340026, 340028, 340030, 340032

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Industrie du bâtiment.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom: LR ETANCO SAS
Rue: Parc Les Erables - Bâtiment 1 - 66 route de Sartrouville - BP49
Code postal/Ville: 78231 Le Pecq
Pays: France
Téléphone: +33 (0)1 34 80 52 00
Fax: +33 (0)1 30 71 01 89
Site web: <http://www.etanco.eu>
Email: commercial.france@etanco.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Mentions de danger (H)
 Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Identificateurs du produit	Diméthacrylate d'éthylène Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol Péroxyde de dibenzoyl.
Mentions de danger	H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Mises en garde - Réponse	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mises en garde - Stockage -
Mises en garde - Élimination -

2.3. Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été identifiés pour ce produit.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
ethylene dimethacrylate N°CAS:97-90-5 N°EC:202-617-2 N°IDX:607-114-00-5	5.0% ≤C≤ 10.0%	H335 : Peut irriter les voies respiratoires H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.	STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	-
2-Propenoic acid, 2-methyl-, monoester with 1,2-propanediol N°CAS:27813-02-1 N°EC:248-666-3 N°IDX:607-134-00-4	2.5% ≤C≤ 10.0%	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	-
dibenzoyl peroxide N°CAS:94-36-0 N°EC:202-327-6 N°IDX:617-008-00-0	C< 2.5%	H241 : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.	-	[1]
1-methyl-2-pyrrolidone N°CAS:872-50-4 N°EC:212-828-1 N°IDX:606-021-00-7	0.1% ≤C≤ 1.0%	H360 : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée.	Repr. 1B; H360D: C ≥ 5 %	[1]

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

SVHC : 872-50-4N-méthyl-2-pyrrolidone.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles.

3.3. Remarque

Pas de données disponibles

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Autoprotection du secouriste d'urgence.
En cas d'inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Envoyer immédiatement chercher un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre d'extinction, CO₂, mousse ou l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Néant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des produits toxiques d' incinération comme e.g. peuvent être relargués. Monoxyde de carbone (CO). Oxyde d'azote (NO_x). Dans certaines circonstances liées à un incendie, par exemple manque d'oxygène, on peut s'attendre au développement d'autres produits de combustion toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration autonome.

5.4. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement individuel de protection. Eloigner des personnes non-équipées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

6.4. Référence à d'autres sections

Néant.

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Protection préventive de la peau par un onguent.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker à un endroit frais.

Température maximale de stockage : 25 °C.

Température minimale de stockage : 5 °C.

Précautions pour le stockage en commun

néant

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Sensibilité aux radiations UV ou à la chaleur :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage : 10

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :	
872-50-4N-méthyl-2-pyrrolidone (< 2,5%)	
VME (France)	Valeur momentanée: 80 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m ³ , 10 ppm R1B, risque de pénétration percutanée
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 80 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m ³ , 10 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 80 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m ³ , 10 ppm D;

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Pas de données disponibles

Equipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage

Protection de la peau

- : Protection oculaire appropriée: Lunette de protection avec protection sur le côté.
- : Protection des mains: Gants de protection contre les produits chimiques selon DIN EN 374 avec un étiquetage CE.
- Protection des mains: Matériau des gants : Caoutchouc nitrile
- Protection des mains: Epaisseur: 0,4 mm; Temps de percement: 480 min; Matériel: Nitrile;
- Perméation: niveau 6
- Protection des mains: Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Les gants de protection pour les travaux de mécanique n'apportent pas de protection contre les produits chimiques.
- Protection des mains: Éviter un contact direct avec le produit chimique/le produit/la préparation à l'aide de mesures d'organisation.
- Protection des mains: Ne pas porter de gants de protection plus long que nécessaire.
- Protection des mains: Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- Protection du corps: Vêtements de travail de protection
- Protection respiratoire : Appareil de protection respiratoire: non nécessaire.

8.3. Informations complémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Mesures de gestion des risques : Les opérateurs doivent être formés de manière adéquate. Le lieu de travail doit être inspecté régulièrement par un personnel compétent, par exemple le représentant de la sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Forme :	morceaux
Couleur :	Jaunâtre gris
Odeur :	Proche de l'ester
Seuil olfactif :	Non déterminé
pH :	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	240°C
Point d'éclair :	110°C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	0,1 hPa à 20 °C
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	1,1-1,2 g/cm ³ (Harz/Härter) à 20 °C
Solubilité(s) :	non ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Température d'inflammation : 355 °C ; Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition :	55°C (SADT)
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Jusqu'à présent, aucun danger résultant d'une réactivité du mélange n'a été identifié.

10.2. Stabilité chimique

Conditions à éviter : Avant la manipulation, le produit ne doit jamais être dilué ou mélangé avec d'autres produits chimiques, afin d'éviter tout effet néfaste sur les ingrédients actifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Neants, au cas d'usage et stockage conforme. FR.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
ATE mix	>	5000	mg/kg (calculated)

Conclusion : Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
ATE mix	>	5000	mg/kg (calculated)

Conclusion : Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Voie d'administration : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
ATE mix vapeur	-	>	5	mg/l (calculated)

Conclusion : Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Type de test : Pas de données disponibles
Espece : Pas de données disponibles
Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

-	-	-	-
---	---	---	---

Conclusion : Pas d'effet d'irritation.

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Type de test : Pas de données disponibles
 Espece : Pas de données disponibles
 Sexe : Pas de données disponibles
 Directives : Pas de données disponibles
 Type de méthode : Pas de données disponibles
 Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Pas d'effet d'irritation.

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Espece : Pas de données disponibles
 Sexe : Pas de données disponibles
 Directives : Pas de données disponibles
 Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
 Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
 Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation: Sur la base de données disponibles les critères de classification des classes de danger de toxicité aquatique aiguë ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce mélange ne contient pas de substances qui correspondent critères aux PBT de REACH, annexe XIII. VPvB: Ce mélange ne contient pas de substances répondant au critères vPvB de REACH, Annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste sur l'environnement n'est attendu.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Heavy metals and their compounds according Directive 2006/11/EC: Néant. Adsorbable organic halogen compounds (AOX - DIN EN ISO 9562): Ne contient pas selon la formule des substances qui pourraient préjudicier le valeur AOX des eaux usées.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Nomenclature européen des déchets :

08 00 00: DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 04 00: déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 99: déchets non spécifiés ailleurs

20 00 00: DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCE, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00: fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 27*: peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Recommandation :

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Opérations d'élimination appropriée selon la Directive 2008/98/EC sur les déchets: D 10 Incinération à terre

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas de données disponibles

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de données disponibles

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de données disponibles

14.4. Groupe d'emballage

Pas de données disponibles

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Informations complémentaires

Produit non dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données disponibles

Règlement : Tableaux des maladies professionnelles

Substance	CAS	TMP N°
1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	RG: 84

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

15.3. Informations complémentaires

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent.

Règlement en cas d'incident (96/82/EG - Seveso II):

Cette substance/Ce mélange n'est pas sujet de l'ordonnance sur les accidents majeurs (liste des substances, Annexe I).

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 :

872-50-4 ; N-méthyl-2-pyrrolidone.

SECTION 16: Autres informations

Date de création : 19/08/2019
Date de version : 19/08/2019
Date d'impression : 19/08/2019

16.1. Indication des changements

Ces indications sont fondées sur nos connaissances actuelles, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

16.2. Légende des abréviations et acronymes

PBT : Persistant, bioaccumulable, Toxic. vPvB : très persistant, très bioaccumulable. ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route. IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods. DOT: US Department of Transportation. IATA: International Air Transport Association. GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals. EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances. ELINCS: European List of Notified Chemical Substances. CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society). LC50: Lethal concentration, 50 percent. LD50: Lethal dose, 50 percent. SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative.

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas de données disponibles

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification utilise les informations pertinentes disponibles sur le mélange ou sur les substances contenues. L'évaluation des informations disponibles dans le cadre de la classification se réfère aux formes et états d'agrégation dans lequel le mélange a été mis sur le marché et sera utilisé le plus probablement.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H241	Org. Perox. B	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	STOT SE 3 H335	Peut irriter les voies respiratoires
H360	Repr. 1B	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Conseils de formation

Pour plus d'informations concernant l'utilisation du produit se référer à la notice technique.

16.7. Informations complémentaires

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.